

BDS France au Forum Social Mondial

La Campagne BDS France est présente au Forum social mondial de Tunis cette semaine. Une vingtaine de militants BDS France participeront aux activités liées à la Palestine (plusieurs dizaines sont au programme), et en particulier à la dizaine sur les thématiques spécifiques de boycott, de désinvestissement et de sanctions contre l'Etat israélien. Ainsi, Génération Palestine, l'Union Juive Française pour la Paix, le réseau international juif antisioniste IJAN, Solidaires, la Campagne Civile pour la Protection du Peuple Palestinien, Stop Apartheid Toulouse et le collectif 69 sont représentés parmi les membres de la Campagne française, plus évidemment une large délégation d'Attac, récemment entrés dans BDS France.

Déjà, la marche inaugurale du Forum à travers la capitale tunisienne a montré une très forte présence de Palestiniens (environ 500 venus de Palestine et de partout dans le monde, plus les étudiants palestiniens de Tunis) et de militants pour la justice au Proche-Orient reconnaissables à leurs keffiehs et drapeaux dispersés tout au long de la manifestation.

Le Forum de Dakar en 2011 avait permis de consolider le caractère central de la stratégie BDS dans la lutte pour les droits des Palestiniens, et au-delà même pour les enjeux altermondialistes comme cause emblématique. Les Sénégalais s'étaient montrés très sensibles à la justice en Palestine, tout comme les Tunisiens se sentent directement impliqués. Ainsi, l'objectif du Forum de Tunis sera-t-il de renforcer les convergences internationales entre les très nombreux et divers réseaux relayant BDS en Europe et dans le Monde, et particulièrement de formaliser une liste de contacts BDS francophones pour notamment de l'échange de matériels de campagne.

Pour nous contacter à Tunis : Magali, 97906856

Lancement réussi de la campagne contre l'agriculture coloniale

Ce 9 février 2013, lancement dynamique et réussi de la campagne internationale contre les sociétés agricoles israéliennes

Dans villes en France comme ailleurs dans le monde, ce samedi 9 février 2013, des militant-e-s de la Campagne BDS se sont mobilisés dans le cadre de la journée de lancement de la campagne contre l'agriculture coloniale israélienne. Cible prioritaire : l'entreprise israélienne Mehadrin.

A **Villefranche** au « Grand Frais »

{youtube}GYe40sbV0gs{/youtube}

A **Bagnolet**

{youtube}ipMiGNQ5GJw{/youtube}

Voir aussi des photos et vidéos sur la [page Facebook spécifique](#)

A **Lille**

{youtube}GyJ6jho0QS8{/youtube}

A **Montpellier**

[{youtube}m14Xi9-Birs{/youtube}](#)

A **Rouen** par le collectif Intifada 76

{youtube}EsSfUcm-7ig{/youtube}

A **Orléans**



{youtube}FDyioxVcjV8{/youtube}

{youtube}a2YJf4JCREw{/youtube}

A Strasbourg

Une action BDS ce samedi matin, où, malgré le froid vif, une douzaine de militants du Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine ont diffusé un tract devant deux magasins Simply à Neudorf.

A Marseille

plusieurs centaines de tracts distribués devant le carrefour.

A Nimes

{youtube}S02eCOW3-pA{/youtube}

Et aussi : à Belfort, Lyon...

Soirée contre l'apartheid israélien à Lyon le 28

février 2013

Dans le cadre de la

SEMAINE CONTRE L'APARTHEID ISRAELIEN
l'Union Juive Française pour la Paix – UJFP
vous invite à soirée- rencontre

jeudi 28 février 2013

à 20 heures

Maison des Passages

44 rue Saint Georges 69005 Lyon

avec :

Hocine OUAZRAF

**Coordinateur du Comité national d'appui
belge du Tribunal Russell sur la
Palestine**

Michel Warschawski

**écrivain et journaliste israélien,
président de l'AIC (Centre d'Information
Alternative), association lauréate du
prix 2012 des Droits de l'Homme de la
République française**

avec le soutien de:

**.Collectif 69 de soutien au peuple
Palestinien**

.Génération Palestine

Union Juive Française pour la Paix – UJFP 21 ter rue
Voltaire 75011 Paris Tel : 07 78 38 34 94 internet: www
ujfp.org

Boycott sportif: Lyon se mobilise !

**FOOT – Olympique Lyonnais / Kyriat (Israël) -> Accentuons la
pression ...**

– Une vingtaine de militants sont venus le 4 décembre porter
directement la pétition à l'O.L. pour obtenir une réponse du
club.

– La pétition www.ipetitions.com/petition/lettre-petition-ol/
bientôt 1000 signatures !

– Articles de presse ...

[http://www.mlyon.fr/95951-ol-kiryat-shmona-quand-le-foot-devie
nt-une-tribune-politique.html](http://www.mlyon.fr/95951-ol-kiryat-shmona-quand-le-foot-devient-une-tribune-politique.html)

<http://rebellyon.info/Match-OL-KYRIAT-le-6-Decembre-a.html>

[http://www.radioespace.com/infos/locales/95951/ol-kiryat-shmon
a-quand-le-foot-devient-une-tribune-politique](http://www.radioespace.com/infos/locales/95951/ol-kiryat-shmona-quand-le-foot-devient-une-tribune-politique)

[http://www.football.fr/divers/scans/petition-contre-la-recepti
on-de-kiryat-shmona-par-l-ol-201775/](http://www.football.fr/divers/scans/petition-contre-la-reception-de-kiryat-shmona-par-l-ol-201775/)

<http://www.lyon-info.fr/?+Europa-League-un-collectif-appelle+>

[http://www.tonicradio.fr/index.php/toute-l-actu-locale-de-lyon
/16960-petition-en-marge-du-match-ol-kiryat-shmona](http://www.tonicradio.fr/index.php/toute-l-actu-locale-de-lyon/16960-petition-en-marge-du-match-ol-kiryat-shmona)

A savoir : Le match d'Europa League Kiryat Shmona-Athletic

Bilbao, initialement prévu jeudi mais reporté en raison de la «situation sécuritaire précaire» en Israël, a finalement été reprogrammé le 28 novembre à Haïfa. (Le Progrès de Lyon)

Match OL-Kyriat : lettre-pétition aux joueurs de l'Olympique Lyonnais

4 décembre : La mobilisation continue !

– Une vingtaine de militants sont venus le 4 décembre porter directement la pétition à l'O.L. pour obtenir une réponse du club.

– La pétition www.ipetitions.com/petition/lettre-petition-ol/ bientôt 1000 signatures !

– Articles de presse ...

<http://www.mlyon.fr/95951-ol-kiryat-shmona-quand-le-foot-devient-une-tribune-politique.html>

<http://rebellyon.info/Match-OL-KYRIAT-le-6-Decembre-a.html>

<http://www.radioespace.com/infos/locales/95951/ol-kiryat-shmona-quand-le-foot-devient-une-tribune-politique>

<http://www.football.fr/divers/scans/petition-contre-la-reception-de-kiryat-shmona-par-l-ol-201775/>

<http://www.lyon-info.fr/?+Europa-League-un-collectif-appelle+>

<http://www.tonicradio.fr/index.php/toute-l-actu-locale-de-lyon/16960-petition-en-marge-du-match-ol-kiryat-shmona>

A savoir : Le match d'Europa League Kiryat Shmona-Athletic Bilbao, initialement prévu jeudi mais reporté en raison de la

«situation sécuritaire précaire» en Israël, a finalement été reprogrammé le 28 novembre à Haïfa. (Le Progrès de Lyon)

La pétition



Lettre-pétition au club et aux joueurs de l'Olympique Lyonnais

L'Olympique Lyonnais devrait rencontrer le club israélien de L'Hapoël Ironi Kiryat Shmona(1) le 6 décembre au stade de Gerland. Cette rencontre suit de près les raids israéliens sur les palestiniens de Gaza qui ont causé 163 morts (dont 43 enfants !)

– Comment ignorer que le 17 novembre, le stade « Palestine », la principale enceinte sportive de Gaza, a été détruit par une attaque de l'armée israélienne.

– Comment ignorer que le siège du comité para-olympique palestinien a été complètement détruit à Gaza.

– Comment, en jouant à dans le stade de Gerland, ne pas penser que le 10 novembre dernier l'aviation israélienne a tué sur le coup deux adolescents Mohammed Ussama Hassan Harara (16 ans) et Ahmed Mustafa Khaled Harara (17 ans) et blessé 38 personnes sur un terrain de foot à Al-Mentar, dans le quartier d'Al-

Shojaya (bande de Gaza).

– Comment ne pas penser à [Mahmoud Sarsak](#), de l'équipe nationale palestinienne qui a été emprisonné depuis 2009 [sans raison – sans accusation – sans jugement] alors qu'il se rendait à un match de foot. Il a fallu 92 jours de grève de la faim, le soutien d'Eric Cantona et d'autres personnalités pour qu'il puisse être libéré.

L'Etat d'Israël est un état hors la loi et en France même, un match contre une équipe israélienne n'est pas un match normal !

– En décembre 2010, votre club a rencontré également à Gerland l'équipe de Tel Aviv ; des amis dans les tribunes montrant une banderole « Free Palestine » ont été [violemment agressés](#) par des personnes bien organisées. Une plainte est d'ailleurs en cours instruction, car il y a eu des blessés.

– Et encore le 25 octobre dernier, on peine à y croire, au cours d'un [match de basket à Chalon sur Saône](#), c'est le mossad, service secret israélien, qui fait la police dans les tribunes. Il intercepte un jeune avec un drapeau palestinien et le confie à la police française qui le retiendra une nuit !

En effet, dans de telles occasions, l'Etat d'Israël, à travers ses équipes sportives, cherche à démontrer qu'il est un état « normal » et qu'il pratique le fair-play. La réalité c'est le blocus de Gaza, la colonisation, les détentions au mépris de toutes règles, l'emprisonnement des enfants, les assassinats ciblés ...

Ceci ne devrait pas être accepté par l'UEFA qui déclare dans ses statuts :

« ... Promouvoir le football en Europe dans un esprit de paix, de compréhension et de fair-play, sans aucune discrimination fondée sur la politique, le sexe, la religion, la race ou sur toute autre raison. »

D'ailleurs, devant les restrictions faites au football palestinien, le Président Platini a déclaré :

« Nous les avons acceptés (les israéliens) en Europe et leur avons garanti les conditions d'adhésion ; ils doivent respecter le message des lois et réglementations sportives internationales, faute de quoi leur présence en Europe n'aura pas lieu d'être » (L'Expression le 25 septembre 2010)

Et que fait Israël, pays du Moyen Orient, dans les compétition européennes ? Est-ce une séquelle de la colonisation occidentale ?

Vous devez savoir qu'une [initiative internationale \(BDS\)](#), soutenue notamment par Eric Cantona, s'adresse à l'UEFA pour qu'Israël n'accueille pas le championnat d'Europe des jeunes footballeurs en 2013 !

Non, ce match n'est pas un match comme les autres : pour toutes ces raisons, nous sollicitons l'Olympique Lyonnais et tous ses joueurs pour qu'ils manifestent leur adhésion à l'éthique sportive et au droit international, particulièrement les droits du peuple palestinien.

Merci de signer massivement et de faire suivre !

Pétition en ligne : <http://www.ipetitions.com/petition/lettre-petition-ol/>

(1) La ville de Qiryat Shemona (ou Kiryat Shmona) a été fondée en 1950 sur l'emplacement de l'ancien village arabe de [Khalasah](#) dont les habitants ont été chassés.

Pétition initiée par [Collectif 69 Palestine](#)



Ken Loach n'oublie pas la Palestine lors de la remise du prix Lumière à Lyon .

Ken Loach lauréat du prix Lumière 2012, remis au cinéaste anglais par Eric Cantona

Dépêche AFP, 21/10/2012

LYON (AFP) – Ken Loach a reçu samedi soir à Lyon le Prix Lumière 2012, remis au réalisateur britannique par l'ancien footballeur Eric Cantona, qu'il avait dirigé en 2009 dans « Looking for Eric ».

La quatrième édition du Festival Lumière de Lyon, organisé par Thierry Frémaux, directeur de l'Institut Lumière à Lyon et délégué général du Festival de Cannes, a récompensé le cinéaste pour « l'ensemble de son oeuvre ».

Se disant « bouleversé », Ken Loach, âgé de 76 ans, qui est venu à Lyon accompagné de son épouse Leslie, de sa productrice Rebecca O'Brien et de son scénariste Paul Laverty, a rappelé que « les matches ne se gagn(ai)ent jamais seuls, mais toujours collectivement ».

Il a évoqué son « respect » pour la vitalité du cinéma français, et rendu hommage au « système » qui lui permet de vivre, grâce à une fiscalité adéquate, qui risque aujourd'hui d'être remise en cause par la Commission européenne.

« Nous sommes inquiets d'apprendre que ce système risque d'être attaqué. Le système français est important. Nous devons

tous le défendre parce que c'est celui qui permet aux autres cinémas de rester vivants », a-t-il affirmé.

« Nous sommes Européens, mais l'Europe soumise à la dictature du marché, nous n'en voulons pas », a-t-il ajouté, sous les applaudissements.

Le cinéaste anglais a également estimé que « le cinéma ne peut pas changer les choses. Non, et en fait, c'est mieux comme ça. Parce que si le cinéma transformait le monde, on serait tous des Américains avec des flingues dans la poche », a-t-il ajouté.

Mais « on peut apporter nos voix, nous les cinéastes, et aider ceux qui sont soumis à la censure, comme en Chine, ou comme c'est le cas pour l'Iranien Jafar Panahi », a-t-il également affirmé.

Comme il en a l'habitude, Ken Loach a également critiqué Israël, sans citer le nom de l'Etat hébreu. Selon lui, « il y a des années, en appelant au boycott de l'Afrique du sud, on a aidé les Noirs sud-Africains. C'est ce qu'on doit exprimer aujourd'hui au sujet de la Palestine ». La salle a applaudi et des « bravos » ont fusé.

Avant la remise du prix, le film « Looking for Eric » a été projeté, dans lequel Eric Cantona, ex-vedette du Manchester United, jouait son propre rôle. Ken Loach est lui-même un fan de football, et soutient ardemment le club de sa ville, à Bath.

Dimanche, le cinéaste tiendra une conférence de presse à Lyon.

Ken Loach avait reçu la palme d'or à Cannes en 2006 pour « Le vent se lève ». Cette année, son dernier film, la comédie « La part des anges », a été récompensé par le Prix du jury.

Succès de la journée d'action nationale BDS « Beauté Volée, Sephora Complice »

Ce vendredi 01 et samedi 02 Juin 2012, de nombreux militant-es de la Campagne BDS se sont mobilisés pour dénoncer la commercialisation par Sephora des produits de la marque « Ahava », dont le siège se situe dans la colonie israélienne de Mizpe Shalem en Cisjordanie.

Orléans



Lille

A Strasbourg, Orléans, Paris, Lyon, Lille des rassemblements ont eu lieu devant des magasins de l'enseigne et des milliers de tracts distribués à ses clients.

Sephora commercialise les produits de la marque Ahava au mépris du droit international.

En effet, selon le droit international et notamment la Quatrième Convention de Genève (notamment ses articles 49 et 53) les colonies israéliennes en Territoire Palestinien occupé sont illégales et il est interdit à l'État d'Israël d'y implanter sa population et d'en exploiter les ressources. Sephora, par la vente de ces produits participent donc à la colonisation et l'exploitation illégale des Territoires

palestiniens.



Strasbourg



Paris

En outre, en vendant ces produits, Sephora se rend coupable d'une tromperie sur l'origine puisqu'ils portent la mention provenant d'Israël alors qu'ils sont fabriqués en territoire Occupé. Ce délit tombe sous le coup des articles 211-1 et suivants du code de la consommation qui prévoient et répriment les pratiques commerciales trompeuses de nature à induire le consommateur en erreur.



Lyon

Voici sur les liens plus bas quelques photos et vidéos de ces mobilisations :

<http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article457>

<http://www.youtube.com/watch?v=0VIJcyPkGX0>

Strasbourg :

<http://la-feuille-de-chou.fr/archives/34410#comment-11610>

Orléans :

<http://www.youtube.com/watch?v=e5bPJPv00xk&feature=share&noredirect=1>

[_http://orleansloiretpalestine.net/2012/06/02/sephora-beaute-volee-action-bds-a-orleans-samedi-02-juin-2012-devant-le-magasin/](http://orleansloiretpalestine.net/2012/06/02/sephora-beaute-volee-action-bds-a-orleans-samedi-02-juin-2012-devant-le-magasin/)

Paris :

[_http://www.youtube.com/watch?v=yf8v-b17Bhw&noredirect=1](http://www.youtube.com/watch?v=yf8v-b17Bhw&noredirect=1)

[_https://picasaweb.google.com/114854276580538414707/JourneeDActionNationaleBeauteVoleeActionCommuneAFPSBDSFranceLe02Juin2012AParis](https://picasaweb.google.com/114854276580538414707/JourneeDActionNationaleBeauteVoleeActionCommuneAFPSBDSFranceLe02Juin2012AParis)

Lille :

[_https://picasaweb.google.com/114854276580538414707/JourneeNationaleBDSBeauteVoleeLe02Juin2012ALille](https://picasaweb.google.com/114854276580538414707/JourneeNationaleBDSBeauteVoleeLe02Juin2012ALille)

Les militant-e-s de la campagne BDS continueront donc dans les prochaines semaines et les prochains mois d'une part les actions de protestations visant à exiger le retrait des produits étiquetés « Israël » à Sephora mais aussi à se mobiliser plus largement contre l'impunité de l'état d'Israël.

Campagne BDS France – Campagnebdsfrance@yahoo.fr – www.bdsfrance.org

Sciences Po Lyon : Peut-on encore critiquer l'état d'Israël en milieu

universitaire français ?

TRIBUNE/ Le 2 mars dernier, la direction de Sciences-po Lyon déclarait la fermeture administrative de l'établissement, pour cause de « risque avéré d'atteinte à l'ordre public ». La raison de cette mesure d'exception : une conférence intitulée « Israël, un Etat d'apartheid ? ». Après la censure d'un premier colloque à Paris-VIII, les 27 et 28 février derniers, et l'annulation d'une conférence à l'ENS en janvier 2011, nous nous interrogeons, en tant qu'étudiants, sur l'état de la liberté d'expression dans nos lieux d'enseignement...

Rappel des faits

Dans le cadre de l'Israeli Apartheid week, une conférence intitulée « Israël un Etat d'apartheid » devait se tenir à l'IEP de Lyon le vendredi 2 mars à 18 heures. Déclarant des « risques avérés d'atteinte à l'ordre public en lien avec l'organisation », le directeur Gilles Pollet décide la fermeture de l'institut à 16 heures, annulant ainsi la tenue de la conférence au sein de l'IEP.

Un intervenant universitaire d'Afrique du Sud Mbuyiseni Quentin Ndlozi et Wasseem Ghantous, Palestinien de Haïfa avaient prévu de faire un parallèle entre l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1960-90 et l'apartheid en Israël aujourd'hui. Une centaine de personnes étant présentes pour la conférence, celle-ci a finalement eu lieu moins formellement dans la cour de l'Université Lyon 2, à 500 mètres de là.

Selon le directeur, des menaces par téléphones auraient été exprimées dès mardi, par des anonymes ainsi que des groupuscules sionistes revendiqués tels que la Ligue de Défense Juive. D'autres organisations plus

institutionnalisées, Le CRIF et la LICRA, ont fait pression, considérant qu'il n'était pas normal que de tels propos soient tenus sur l'état d'Israël à quelques pas du CHRD (centre d'histoire de la résistance et de la déportation) et des anciens bureaux de la gestapo lyonnaise. Ne souhaitant pas en tenir compte dans un premier temps, le directeur aurait finalement cédé suite à des menaces plus violentes reçues le jour même. Sans le contraindre, la police lui aurait fortement recommandé de fermer l'IEP pour prévenir des risques d'affrontements réels.

Une semaine après l'annonce de la fermeture, aucune explication supplémentaire n'était encore apportée par le directeur sur le déroulement des événements. Les étudiants prennent alors l'initiative d'organiser une assemblée générale afin de prendre des mesures collectivement, d'échanger des informations concernant l'évènement et de débattre plus largement sur les limites de posées à la libre organisation de conférences au sein de l'institut.

« Il ne s'agit pas de liberté d'expression »

L'Institut d'Etudes Politique de Lyon n'a subi la procédure de fermeture administrative que trois fois en huit ans. Une première fois au printemps 2009 pendant le mouvement LRU 2 ; une seconde fois en 2010, lors des émeutes urbaines de Lyon. Pour la première fois, l'Institut ferme ses portes à cause d'une conférence.

Pour le directeur de sciences-po Lyon, Gilles Pollet, il ne s'agit pas d'un problème de liberté d'expression, seulement de danger pour les biens et les personnes et de responsabilité pénale en tant que directeur de l'Institut. Comme il le précise, « l'objectif n'était pas de tenir une conférence protégée par un cordon de policiers ». L'idée était-elle plus fameuse d'envoyer les conférenciers seuls tenir l'évènement dans une cour, au risque d'agressions physiques ?

Nier le caractère d'entrave à la liberté d'expression d'une telle mesure, sur un sujet aussi sensible que la critique de la politique de l'Etat d'Israël, relève au mieux d'une certaine naïveté, au pire d'une réelle hypocrisie. Dans un contexte d'annulations récurrentes en milieu universitaire de ce type de conférence, nous nous demandons si nos lieux d'enseignements peuvent encore prétendre former des esprits critiques, et si nous pouvons réellement aborder aujourd'hui un débat sérieux sur la politique d'Israël.

Le rôle joué par les renseignements généraux dans la fermeture de l'établissement reste également un mystère. Le directeur, qui a seul le pouvoir de fermer l'établissement, parle une fois de « conseil », l'autre de « demande » ; pendant ce temps, le rectorat, la préfecture, jusqu'au ministère sont avertis. Dans ces conditions, peut-on imaginer cette décision prise en toute objectivité ?

A notre égard, le directeur, dans une réunion publique réclamée par l'Assemblée Générale à laquelle il a accepté de prendre part, a parlé plusieurs fois de « parano ». A une étudiante qui l'interpellait sur les dangers de la brèche ouverte pour les groupuscules, il répond : « vous fantasmez, ma chère ! ».

Non, nous ne pensons pas qu'il faille parler de fantasmes lorsqu'un établissement qui devrait former des esprits libres et critiques se laisse dicter sa politique sur des sujets aussi sensibles par des groupuscules réactionnaires. Nous ne pensons pas, lorsqu'un établissement ferme sur la base de menaces téléphoniques, qu'il s'agisse d'inquiétudes futiles.

Lors de la réunion publique, le directeur a rappelé que l'intitulé de la conférence était sujet à polémique. Nous rappelons qu'un rapport à l'Assemblée Nationale, sur la place de l'eau dans le conflit israélo-palestinien, évoquait le terme « apartheid ». Le débat est donc une cause nationale, qu'on ne peut considérer comme de la provocation.

Nous avons interrogé Gilles Pollet sur les suites qu'il comptait donner à ces menaces, et notamment sur la possibilité de rentrer en contact avec les autres établissements pour envisager des poursuites communes. Voici la réponse qu'il nous a donnée : «Faire un communiqué pour expliquer en interne, aucun problème. Porter plainte, même contre X, si on peut le faire, pas de problème. Mais partir en croisade avec les autres établissements, j'ai autre chose à faire. Ce n'est pas ma priorité. Vous, vous êtes engagés par = pour la cause ? Vous pouvez vous charger de cela. Je ne suis pas personnellement impliqué dans l'organisation de la conférence. Vous ne pouvez pas me demander plus que ce que je ne peux faire. Je ne peux pas être le chantre de tous les combats. »

De la liberté d'expression en milieu universitaire

Les événements autour de cette conférence nous amènent à un problème bien plus large, celui de la simple liberté d'expression des étudiants au sein de leur lieu d'enseignement. Rappelons qu'à Sciences po, les conférences sont autorisées par un comité composé de professeurs et de personnels administratifs. Les étudiants, eux, n'ont que le pouvoir de proposer. Comme le dit Gilles Pollet : « Ne confondons pas les rôles entre étudiants et administration : l'IEP n'appartient pas qu'aux étudiants. ».

Certes. Mais face aux idéologies réactionnaires, aux comités administratifs, aux fermetures d'établissements, et au nom de la liberté d'expression et de la réflexion critique, nous demandons le droit de décider, à l'égal des enseignants, de ce que nous voulons voir, entendre, de ce à quoi nous souhaitons participer.

Un collectif d'étudiants

En complément :

[Le communiqué des associations organisant la conférence.](#)
[Article de Rue 89 concernant la fermeture de Paris VIII.](#)

En complément, le communiqué du directeur de l'IEP :

Mesdames, Messieurs, cher(e)s collègues,

Devant les risques avérés d'atteinte à l'ordre public en lien avec l'organisation, au sein de l'IEP, et par un collectif comprenant des étudiants de l'Institut, d'une « conférence » intitulée « Israël : un Etat d'apartheid ? », il a été décidé d'annuler cette conférence et de fermer les locaux ce jour à 17h30.

En vous priant de bien vouloir nous excuser pour les désagréments causés par cette fermeture contrainte et en urgence, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, cher(e)s collègues en mes sentiments dévoués et cordiaux.

Gilles Pollet

Directeur de Sciences Po Lyon

Le communiqué du directeur de l'IEP :

Communiqué :

Le vendredi 2 mars devait se tenir à l'IEP une conférence intitulée « Israël : un état d'apartheid ? ».

Des menaces , allant crescendo, se sont multipliées jusqu'au jour de la conférence. Face à un faisceau concordant d'informations selon lesquelles il existait un risque avéré

d'intervention violente d'opposants à la tenue de cette réunion, la Direction a été contrainte d'annuler la conférence et d'ordonner la fermeture de l'établissement. L'IEP, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, fondamentalement attaché à la liberté d'expression, ne peut que dénoncer et déplorer ces intimidations et ces menaces inacceptables qui empêchent tout débat démocratique.

Gilles Pollet

Directeur de Sciences Po Lyon

Source: [Rue 89 Lyon](#) et [collectif 69 Palestine](#)

COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

Facebook – Twitter: @palestine69 – Tel : 06 01 91 52 18 – courriel : palestine69@orange.fr

Agenda et actions : [http://collectif69palestine.](http://collectif69palestine)

Censure de la conférence à Lyon « Israël, un Etat d'Apartheid ? »

Vendredi 2 mars à L'Institut d'Etudes Politiques (IEP)

Salle L303 – 3ème étage – 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon.

Génération Palestine Lyon, le Collectif 69, le [CCRASS](#) et l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) vous invitent à une conférence sur « Israël, un Etat d'apartheid ? »

Avec Mbuyiseni Quentin Ndlozi, étudiant doctorant au département de sociologie de l'Université Witwatersrand de

Johannesbourg (Afrique du Sud), membre du Tribunal Russell pour la Palestine et Wasseem Ghantous, Palestinien de Haïfa membre de Baladna, une association pour le droit à l'éducation des jeunes palestiniens vivant en Israël.

Tous les ans depuis 2005, une quarantaine de villes et de campus universitaires à travers le monde accueillent la Semaine contre l'Apartheid Israélien, un évènement international en solidarité avec la Palestine ayant pour but de faire connaître le régime d'apartheid sur lequel repose l'Etat d'Israël.

Dans le cadre de cette manifestation, alors que le colloque « Israël : un Etat d'Apartheid ? » prévu à l'Université Paris 8 a été annulé par la présidence de l'université sous la pression du CRIF, nous vous proposons de maintenir un débat sur ce thème le Vendredi 2 mars à 18h00, à l'IEP de Lyon.

Il s'agira d'étudier les parallèles entre l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1960-1990 et l'apartheid entre Israël et la Palestine aujourd'hui. La campagne pour le « Boycott, Désinvestissement, Sanctions » à l'égard d'Israël, lancée à l'appel de la société civile palestinienne en 2005, sera également évoquée.

Génération Palestine Lyon, le Collectif 69 Palestine, le CCRASS (Collectif Critique de Réflexion et d'Actions Sociales et Solidaires) et l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

COMMUNIQUE

Nous apprenons avec indignation à l'instant que l'I.E.P Lyon ferme les locaux qui devaient accueillir la conférence « Israël : un Etat d'Apartheid ? » ce vendredi 2 mars à 18 h 00 !

EST-IL POSSIBLE DE CRITIQUER L'ETAT D'ISRAEL EN MILIEU

UNIVERSITAIRE FRANCAIS ?

I.E.P Lyon a fermé suite à des menaces reçues. (nous n'avons pas plus de précisions actuellement).

Cette censure à l'I.E.P Lyon fait suite à la fermeture de Paris 8, aux refus de l'ENS et de l'EHESS d'autoriser la tenue de débats sur la question de la Palestine.

Il est absolument incroyable que l'on ne puisse tenir cette conférence dans les locaux de l'Institut d'études politiques ! Rappelons qu'un intervenant universitaire d'Afrique du Sud Mbuyiseni Quentin Ndlozi et Wasseem Ghantous, Palestinien de Haïfa se proposaient d'étudier les parallèles entre l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1960-1990 et l'apartheid entre Israël et la Palestine aujourd'hui. La conférence devait également évoquer la campagne pour le « Boycott, Désinvestissement, Sanctions » à l'égard d'Israël, lancée à l'appel de la société civile palestinienne en 2005

Nous posons les question suivantes : est-il possible de critiquer l'état d'Israël en milieu universitaire français ?

Une telle rage devant la notion d'apartheid appliquée à Israël n'est-elle pas révélatrice d'une vérité ?

Les associations appelantes tiendront la conférence quand même à l'heure prévue dans la cour devant l'I.E.P, elles appellent au soutien de tous.

Action Boycott SodaStream –

magasin Boulanger à Lyon

Une quinzaine de militantes et de militants ce samedi 17 décembre 2011 ont porté la campagne Boycott SodaStream devant Boulanger à Lyon.

Brandissant des panneaux, diffusant des tracts, fournissant des explications , ils ont été très bien accueillis par les clients.

Poursuivons la lutte pour les droits des Palestiniens !
Poursuivons la campagne de boycott !

<http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article393>

Action boycott Ahava du 5 novembre à Lyon

BOYCOTT DESINVESTISSEMENT SANCTION – Boycott des produits AHAVA devant le magasin Sephora (LYON)

Samedi 5 novembre 2011, place de la république à Lyon, devant le magasin Sephora, des militants de la campagne BDS (« Boycott Désinvestissement Sanctions ») ont appelé au boycott des produits AHAVA. Certains portaient des pancartes qui dénoncent la fabrication de ces produits dans les territoires palestiniens occupés, d'autres portaient des peignoirs de bains.

Des tracts (voir ci-dessous) expliquent les raisons de l'action aux passants.



Les cosmétiques commercialisés sous la marque Ahava, présentée comme « israélienne », sont fabriqués illégalement dans les territoires palestiniens occupés, à partir de minéraux et de ressources provenant de la mer Morte, dans la vallée du Jourdain.

Or, pour le droit international tel qu'indiqué dans la 4ème Convention de Genève (art. 49, p. 6) et tous ceux qui l'ont ratifié, y compris la France, il est illégal pour la puissance occupante d'établir des colonies ou des infrastructures coloniales dans les territoires qu'elle occupe.

Et selon le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le transfert de population vers les territoires occupés constitue un crime de guerre. L'expansion continue de la colonisation dans les territoires palestiniens fait « gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient ».

Par conséquent, les cosmétiques AHAVA ne proviennent pas d'Israël, contrairement à la présentation faite par Sephora, **mais des terres palestiniennes illégalement exploitées par des colons Israéliens**. C'est pourquoi nous demandons à la direction de Sephora de cesser la commercialisation de ces produits, qui contribue à l'occupation et à colonisation.

A défaut, Sephora se rend complice d'un crime de guerre commis par Israël à l'encontre des palestiniens, et d'une politique violant les conventions de Genève et condamnée aussi bien par l'ONU que la Cour Internationale de Justice.

Action boycott Ahava devant le magasin Sephora de Lyon rue de la république le 5 novembre 2011

<http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article387>

Tract diffusé:

Les secrets cachés... des produits de beauté

AHAVA

Ce que leur publicité vous dit :

« Fidèles à notre philosophie de protection de la beauté et des ressources naturelles de la région, nous avons toujours entretenu une relation passionnée et bienveillante avec la mer morte en travaillant avec attention et respect le long de ses rives envoûtantes » ...

Ce que leur publicité vous cache :

- AHAVA fabrique ses produits cosmétiques dans les colonies de Mitzpe Shalem et de Kaliya en Palestine, en utilisant les minéraux de la Mer Morte;
- Bien qu'un tiers de la rive ouest de la Mer Morte soit située en Cisjordanie, Israël interdit l'accès au littoral et à ses ressources aux Palestiniens;
- La cour Internationale de Justice de la Haye a réaffirmé

en 2004, l'illégalité de la construction des colonies de peuplement, ce qui inclut la construction de sites industriels.

L'usine AHAVA existe donc en violation du Droit International.

- Les produits de beauté AHAVA portent la mention « made in Israël » et bénéficient à ce titre d'un tarif douanier préférentiel en raison de l'accord d'association U.E.-Israël entré en vigueur en 2000. Or son article 83 exclut les produits des colonies, des avantages fiscaux dont jouissent ceux du « territoire israélien ». Il s'agit donc d'une double fraude, au code du commerce français qui interdit la falsification des « règles d'origine » des produits et à la directive européenne du 11 mai 2005 « relative aux pratiques déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs » et d'une infraction douanière pour non paiement des taxes d'importation dues.
- La Mer Morte est en danger. Sa superficie a déjà diminué d'un tiers depuis 1960 et aujourd'hui son niveau baisse de plus d'un mètre par an. Les causes essentielles en sont : la surexploitation du Jourdain, sa seule source d'eau douce étant utilisée à des fins d'irrigation au service de l'agriculture intensive Israélienne et les industries minérales dont le processus d'extraction entraîne chaque année la disparition de près de 800 millions de mètres cubes d'eau !

En achetant les produits de beauté AHAVA, vous contribuez :

- à l'expansion des colonies illégales,**
- au vol des terres palestiniennes,**
- à l'appauvrissement des ressources en eau de la région par**

l'assèchement du Jourdain,

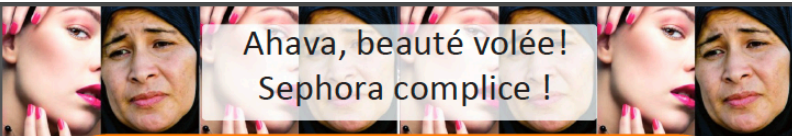
– à l'exploitation de la Mer Morte, au mépris de son héritage, culturel et de son rôle écologique majeur,

– à la violation du Droit International et Communautaire (U.E.).

Produits AHAVA présents dans votre magasin SEPHORA Part Dieu et grande pharmacie lyonnaise...

« Tant que l'État Israélien ne respectera pas les droits de l'homme, refusez d'acheter ses produits ! »

<http://collectif69palestine.free.fr>



**Ahava, beauté volée!
Sephora complice !**

BOYCOTTONS LES PRODUITS ISRAËLIENS

AHAVA promet de partager
«les secrets de beauté de la Mer Morte».

Mais, derrière cela ...

AHAVA est basée dans la colonie de Mitzpe Shalem
en Cisjordanie occupée.
AHAVA utilise ainsi des ressources naturelles volées
aux Palestiniens,

Dans le même temps ...

ISRAËL interdit l'accès à l'ensemble du littoral
de la Mer Morte aux Palestiniens

ISRAËL exporte ces produits en violant le droit européen,
ISRAËL bénéficie malgré tout du programme de libre-
échange avec l'Union Européenne.

Or ...

SEPHORA distribue en France les produits **AHAVA**
SEPHORA participe ainsi à la politique d'Apartheid
de l'État d'Israël

CAMPAGNE BDS

Les Palestiniens appellent à une campagne mondiale de
« **Boycott Désinvestissement Sanctions** ».

Cette campagne a pour objectif d'obliger l'État d'Israël
à appliquer le droit international.

**SOYONS SOLIDAIRES DU PEUPLE PALESTINIEN !
BOYCOTTONS ISRAËL COMME
L'AFRIQUE DU SUD AU TEMPS DE L'APARTHEID**

Campagnebdsfrance@yahoo.fr  www.bdsfrance.org

Match de football : Olympique Lyonnais / Hapoel Tel Aviv

CARTON ROUGE CONTRE ISRAËL !

Mardi 7 décembre 2010 à LYON

Alors que 1, 5 million de Palestiniens de Gaza souffrent
toujours d'un blocus illégal et inhumain imposé par Israël
depuis 2007, au mépris du Droit International et des
Conventions de Genève ;

Alors que le rapport Goldstone pour l'ONU qualifie de crimes de guerre, voire de crimes contre l'Humanité les bombardements des populations civiles de Gaza en décembre 2008 – janvier 2009 qui ont tué 1 400 Palestiniens dont plus de 400 enfants et fait près de 5 500 blessés ;

Alors que la colonisation se poursuit en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, que les Palestiniens vivant en Israël sont soumis à un régime d'apartheid au mépris de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;

Alors que l'UEFA (Union des Associations Européennes de Football) affirme dans ses Statuts vouloir :

... Promouvoir le football en Europe dans un esprit de paix, de compréhension et de « fair-play », sans aucune discrimination fondée sur la politique, le sexe, la religion, la race ou sur toute autre raison.

Nous, citoyens épris de justice et de sentiment de solidarité ne pouvons accepter la venue du club de Tel Aviv, comme si de rien n'était !

D'autant que l'UEFA vient d'intervenir pour condamner des restrictions israéliennes imposées au football palestinien visant à l'isoler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Palestine.

Pour mémoire, rappelons qu'Israël bloque toujours dans ses ports l'aide en équipement que l'UEFA avait octroyée en juillet 2009 aux sportifs palestiniens ! Le Président Platini a déclaré : **« Nous les avons acceptés (les israéliens) en Europe et leur avons garanti les conditions d'adhésion ; ils doivent respecter le message des lois et réglementations sportives internationales, faute de quoi leur présence en Europe n'aura pas lieu d'être »** (L'Expression le 25 septembre 2010)

C'est pourquoi nous demandons à l'UEFA d'exclure ISRAEL de ses instances en accord avec ses Statuts. pétition à signer sur <http://www.ipetitions.com/petition/cartonrougecontreisrael/>

http://collectif69palestine.free.fr/article.php3?id_article=28

0